

SECTION A

RESPECT DE L'ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE :

- Tout usager se présentant avec **fièvre ou toux** doit porter un masque de procédure, procéder à l'hygiène des mains et s'éloigner, si possible, des autres usagers.

SECTION B

INVESTIGATION TABLEAU CLINIQUE ET LIEN ÉPIDÉMIOLOGIQUE AVEC LE COVID-19:

À effectuer par le médecin lors de l'évaluation médicale :

- Valider auprès de tout usager présentant de la fièvre ou une infection respiratoire active (fièvre, toux, dyspnée, expectorations, douleur thoracique), si, dans les 14 jours, précédant l'apparition des symptômes, l'usager se présente:
 - Après avoir **voyagé à l'extérieur du Canada**
OU
 - Après avoir été en contact étroit avec un cas confirmé ou probable de COVID-19
OU
 - **Après avoir été en contact étroit avec une personne ayant une maladie respiratoire aiguë qui a voyagé à l'extérieur du Canada**
OU
 - Après avoir été exposé en laboratoire à du matériel biologique contenant le virus SRAS-CoV-2.

SECTION C

SI SUSPICION CONFIRMÉE (SECTION B) À LA SUITE DE L'ÉVALUATION MÉDICALE, VEUILLEZ METTRE EN PLACE LES MESURES SUIVANTES :

- Placer l'usager suspecté seul dans une pièce fermée, et maintenir la porte fermée.
- Porter un masque de procédure, des gants, une blouse et une visière pour le personnel, s'il y a eu contact avec l'usager ou son environnement.
- Limiter l'examen physique du patient aux aspects essentiels pour sa santé et sa sécurité.
- AUCUNE PROCÉDURE GÉNÉRANT DES AÉROSOLS NE PEUT ÊTRE EFFECTUÉ AUPRÈS DE CET USAGER (ex. : traitement nébulisateur, écouvillonnage naso-pharyngé).
- **Contactez le 811** seulement si le patient a besoin d'un dépistage COVID-19 (l'organisation pour le dépistage sera faite par le 811).
- **Si le patient a besoin d'un dépistage et d'une prise en charge médicale, il faudra organiser son transfert vers l'urgence de l'hôpital le plus près (HSCM, HF, HJT) :**
 - Contacter l'assistante infirmière chef de l'urgence (ASI) : HSCM: 514-338-2222 poste 2532/ HF : 514-384-2000 poste 3006/HJT : 514-495-6767 poste 5107
 - Consulter la section D pour la procédure de transfert de l'usager vers l'urgence de HSCM

SECTION D

PROCÉDURE DE TRANSFERT VERS L'HÔPITAL :

- Coordonner le transfert avec l'ASI de l'urgence de l'hôpital le plus près.
- Utiliser un moyen de transport approprié : de préférence un véhicule personnel ou celui d'un proche ayant déjà été exposé. Faire porter un masque de procédure à l'usager lors du transfert.
 - Si transfert en ambulance : prévenir urgence santé de la suspicion de COVID-19.
- **Après le départ du patient, la pièce et les objets touchés par le patient peuvent être nettoyés et désinfectés selon les procédures habituelles, c'est-à-dire en utilisant les produits désinfectants réguliers ou une solution chlorée (une partie d'eau de javel pour 9 parties d'eau) fraîchement diluée. Disposer des déchets et de l'équipement de soins utilisé (s'il y a lieu) avec les autres déchets de la clinique.**